



Nous ne sommes pas des pions !

Madame l'Inspectrice d'Académie,

A la veille des congés de février, vous avez imposé à un enseignant du Foyer de l'enfance à Meaux de quitter son poste pour en occuper un autre, dans une école du secteur, dès la rentrée des vacances. Quelques semaines auparavant, vous décidiez d'une fermeture de poste, en cours d'année également, celui d'un MAZEP de la circonscription de La Ferté-sous-Jouarre pour réaffecter ce collègue sur un autre poste. Ces mesures, que vous qualifiez de « *nécessités de service* » relèvent pour nous d'un inacceptable arbitraire. Les enseignants des écoles de Seine-et-Marne ne sont pas des pions qu'on déplace au gré des difficultés d'organisation du service. Chacun d'entre nous doit-il donc maintenant considérer qu'il est affecté à titre provisoire et ne terminera peut être pas l'année scolaire dans sa classe, sur le poste et la mission qui lui ont été confiés? Nos élèves et leurs parents doivent-ils eux aussi considérer aujourd'hui qu'à chaque rentrée, leurs enseignants seront de passage ? Ce n'est pas tolérable !

S'il manque des enseignants dans notre département pour assurer l'ensemble des missions qui nous sont confiées, ce n'est pas par ce petit jeu des chaises musicales qu'on améliorera une situation devenue intenable.

Nous vous demandons donc :

- qu'il soit mis fin à ces mesures de changement d'affectation en cours d'année.
- de réintégrer dans les meilleurs délais nos deux collègues sur les postes qui leur avaient été réglementairement attribués au mouvement des personnels.
- d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'enfin, notre département dispose des moyens nécessaires à la réussite de tous nos élèves.

Nom	Prénom	Ecole	Commune	Signature

*A renvoyer au plus vite au snuipp 77 – 12 Bd de l'Almont – B.P. 85 – 77001 MELUN Cedex
ou remettre aux militants locaux du SNUipp77*